

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Les répercussions de la COVID-19 sur les petites entreprises au Canada, deuxième trimestre de 2021

par Stephanie Tam, Shivani Sood et Chris Johnston

Date de diffusion : le 3 juin 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Les répercussions de la COVID-19 sur les petites entreprises au Canada, deuxième trimestre de 2021

par **Stephanie Tam, Shivani Sood et Chris Johnston**

Après le début de la pandémie de COVID-19, le Canada a enregistré une forte baisse de son produit intérieur brut réel (PIB), et l'économie s'est contractée de 18,2 % de mars à avril 2020¹. Lorsque les restrictions liées à la pandémie ont progressivement été assouplies, le climat a commencé à s'améliorer pour les entreprises. Par la suite, le PIB a augmenté pendant onze mois consécutifs, même si l'activité économique globale se situe à 1 % en deçà du niveau observé en février avant la pandémie². Même si l'activité économique a montré des signes d'amélioration au cours des derniers mois, compte tenu de la persistance de la COVID-19 et des changements répétés en ce qui a trait aux restrictions liées à la pandémie dans plusieurs provinces, les entreprises doivent encore relever des défis et composer avec l'incertitude. Au deuxième trimestre de 2021, l'économie canadienne avait traversé plus d'une année complète de pandémie de COVID-19.

Les petites et moyennes entreprises contribuent de façon importante à l'économie canadienne. À titre indicatif, les petites entreprises représentaient 98,0 % de toutes les entreprises avec employés au Canada en 2020³; elles employaient 9,7 millions de personnes au Canada, ce qui correspond à environ 64 % de l'ensemble de la main-d'œuvre. En comparaison, les moyennes entreprises employaient 3,2 millions de personnes (21,2 % de la main-d'œuvre) et les grandes entreprises, 2,3 millions de personnes (14,8 % de la main-d'œuvre)⁴. À ce titre, un important moteur de la reprise économique sera la vitesse à laquelle les petites entreprises au Canada retrouveront les niveaux observés avant la pandémie.

Du début d'avril au début de mai 2021, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de mieux comprendre les effets continus de la pandémie sur les entreprises et les attentes de ces dernières pour la suite des choses. Selon les résultats de l'enquête, alors que la majorité des entreprises au Canada s'attendent à subir les contrecoups de la pandémie, celles de plus petite taille s'attendent à être plus durement touchées, et à subir une diminution de leur rentabilité et de leurs ventes. Les petites entreprises étaient moins susceptibles d'être en mesure de s'endetter davantage, d'avoir les actifs liquides nécessaires pour continuer leurs activités, d'être victimes d'incidents de cybersécurité, d'adopter ou d'intégrer diverses technologies et de se concentrer sur les exportations. Cet article donne un aperçu des attentes des petites entreprises ainsi que des réalités particulières auxquelles elles sont confrontées en cette période sans précédent.

Les petites entreprises s'attendent à relever des défis à court terme

Plus du quart (27,0 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés et moins du cinquième (17,7 %) de celles comptant de 20 à 99 employés s'attendent à un recul de leurs ventes au cours des trois prochains mois⁵, comparativement à 9,7 % des entreprises comptant 100 employés ou plus.

1. Statistique Canada. (2020). [Produit intérieur brut par industrie, avril 2020](#).

2. Statistique Canada. (2021). [Produit intérieur brut par industrie, mars 2021](#).

3. Statistique Canada. (2021). [Tableau 33-10-0304-01 : Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2020](#) [tableau de données].

4. Statistique Canada. (2020). [Tableau 14-10-0068-01 : Emploi selon la taille d'établissement, données annuelles \(x 1 000\)](#) [tableau de données].

5. L'enquête la plus récente a été menée du 1 avril au 6 mai 2021. Les répondants ont été questionnés à propos de leurs attentes pour la période des trois prochains mois. Par conséquent, cette période des trois prochains mois peut s'échelonner du 1 avril au 6 août, selon la date de la réponse de l'entreprise.

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



En outre, près des deux cinquièmes (38,7 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés et plus du quart (27,7 %) de celles comptant de 20 à 99 employés s'attendent à une diminution de leur rentabilité, comparativement à moins du cinquième (17,3 %) des entreprises comptant 100 employés ou plus.

Les petites entreprises étaient plus susceptibles de s'attendre à ce que la demande pour les biens ou les services offerts soit insuffisante et que le coût des assurances soit un obstacle au cours des trois prochains mois. Un cinquième (20,4 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés et 15,0 % de celles comptant de 20 à 99 employés s'attendent à ce que la demande pour les biens ou les services offerts soit insuffisante, comparativement à 11,0 % des entreprises comptant 100 employés ou plus. De plus, environ le quart des entreprises comptant de 1 à 19 employés (26,9 %) et de 20 à 99 employés (22,9 %) s'attendent à ce que le coût des assurances représente un défi au cours des trois prochains mois, comparativement à 17,6 % des entreprises comptant 100 employés ou plus.

Bien que la majorité des entreprises aient déclaré avoir des perspectives optimistes au cours des 12 prochains mois, les petites entreprises étaient moins susceptibles de déclarer être optimistes, et légèrement plus susceptibles d'être incertaines de leurs perspectives. Moins des trois quarts (72,3 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés ont déclaré avoir des perspectives optimistes, comparativement plus des quatre cinquièmes des grandes entreprises comptant de 20 à 99 employés (82,7 %) et 100 employés ou plus (86,8 %). Par ailleurs, 15,3 % des entreprises comptant de 1 à 19 employés étaient incertaines quant à leurs perspectives, comparativement à 9,2 % des entreprises comptant de 20 à 99 employés et à 7,9 % de celles comptant 100 employés ou plus.

Tableau 1
Attentes des entreprises quant à leurs ventes au cours des trois prochains mois, deuxième trimestre de 2021

	Augmentation (% d'entreprises)	Pas vraiment de changement (% d'entreprises)	Diminution (% d'entreprises)	Ne s'applique pas (% d'entreprises)
pourcentage				
Toutes les tailles d'effectif	18,8	48,7	25,7	6,9
1 à 19 employés	17,0	49,1	27,0	6,9
20 à 99 employés	29,8	45,8	17,7	6,6
100 employés ou plus	36,5	45,8	9,7	7,9

Note : Entre le 1^{er} avril et le 6 mai, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes quant à leurs ventes et à leur rentabilité au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée varie du 1^{er} avril au 6 août 2021, selon la date de réponse de l'entreprise.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 (tableau 33-10-0337-01).

Tableau 2
Attentes des entreprises quant à leur rentabilité au cours des trois prochains mois, deuxième trimestre de 2021

	Augmentation (% d'entreprises)	Pas vraiment de changement (% d'entreprises)	Diminution (% d'entreprises)	Ne s'applique pas (% d'entreprises)
pourcentage				
Toutes les tailles d'effectif	12,4	45,5	37,1	5,0
1 à 19 employés	11,1	45,1	38,7	5,1
20 à 99 employés	21,3	46,7	27,7	4,2
100 employés ou plus	18,1	57,5	17,3	7,0

Note : Entre le 1^{er} avril et le 6 mai, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes quant à leurs ventes et à leur rentabilité au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée varie du 1^{er} avril au 6 août 2021, selon la date de réponse de l'entreprise..

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 (tableau 33-10-0337-01).

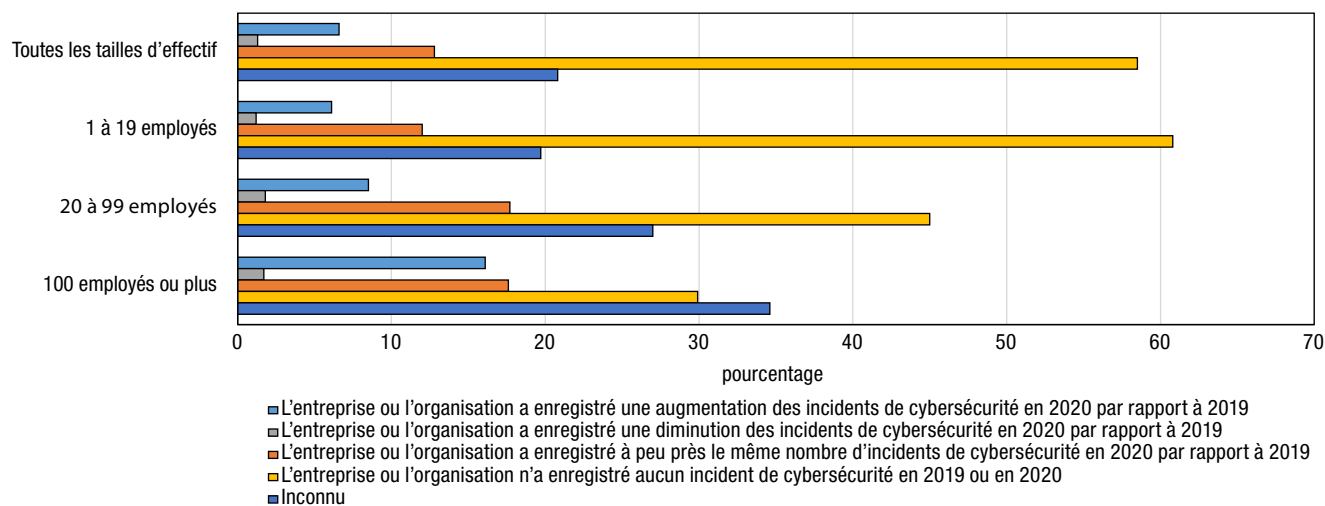


Les petites entreprises sont moins susceptibles d'avoir été victimes d'incidents de cybersécurité

Étant donné l'augmentation du nombre d'entreprises qui exercent leurs activités en ligne et dont les employés travaillent à distance, la cybersécurité est devenue de plus en plus préoccupante. Toutefois, les petites entreprises étaient moins susceptibles de déclarer avoir été victimes d'incidents de cybersécurité en 2019 et en 2020. Les trois cinquièmes (60,8 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés ont déclaré n'avoir été victimes d'aucun incident de cybersécurité au cours de l'une ou l'autre année, comparativement à moins de la moitié (45,0 %) des entreprises comptant de 20 à 99 employés et à moins du tiers (29,9 %) de celles comptant 100 employés ou plus. De plus, les petites entreprises étaient moins susceptibles de déclarer une augmentation des incidents de cybersécurité en 2020 comparativement à 2019. Moins de 1 entreprise sur 10 comptant de 1 à 19 employés (6,1 %) et de 20 à 99 employés (8,5 %) a déclaré avoir été victime de plus d'incidents de cybersécurité d'une année à l'autre, comparativement à 16,1 % des entreprises comptant 100 employés ou plus. Par conséquent, les petites entreprises étaient moins susceptibles de planifier l'intégration d'outils logiciels de sécurité au cours des 12 prochains mois. Plus du quart (28,0 %) des grandes entreprises comptant de 20 à 99 employés et moins des deux cinquièmes (37,5 %) de celles comptant 100 employés ou plus ont planifié qu'elles envisageaient l'intégration d'outils logiciels de sécurité au cours des 12 prochains mois, comparativement au cinquième (21,0 %) des petites entreprises comptant de 1 à 19 employés.

Graphique 1
Entreprises touchées par des incidents de cybersécurité

Taille d'effectif



Note : On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisation a connu plus, moins ou à peu près le même nombre d'incidents de cybersécurité en 2020 comparativement à 2019.
Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 (tableau 33-10-0358-01).

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Par ailleurs, les petites entreprises étaient moins susceptibles d'envisager l'adoption ou l'intégration de diverses technologies⁶. Près des deux tiers (61,1 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés ont déclaré ne pas envisager l'adoption ou l'intégration de ces technologies, comparativement à la moitié (49,8 %) des entreprises comptant de 20 à 99 employés et à plus du tiers (35,5 %) de celles comptant 100 employés ou plus. Si les entreprises envisageaient d'adopter ou d'intégrer ces technologies, les petites entreprises étaient plus susceptibles de déclarer qu'il était difficile d'avoir accès à des ressources financières pour investir dans de nouvelles technologies. Près du tiers (30,5 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés et plus du cinquième (22,5 %) de celles comptant de 20 à 99 employés ont déclaré que l'accès aux ressources financières était difficile, comparativement à 16,3 % des entreprises comptant 100 employés ou plus.

Les petites entreprises sont plus susceptibles d'avoir des contraintes financières

À mesure de l'instauration des restrictions liées à la COVID-19, de nombreuses entreprises ont cherché du financement externe pour assurer leur fonctionnement. En conséquence, certaines entreprises ont maintenant atteint un point où elles n'ont plus la capacité de s'endetter davantage. Les petites entreprises étaient plus susceptibles d'indiquer que c'était le cas. Parallèlement, les petites entreprises étaient moins susceptibles de déclarer avoir les liquidités ou les actifs liquides nécessaires pour continuer leurs activités.

Une entreprise sur sept (15,6 %) comptant de 1 à 19 employés et 10,0 % des entreprises comptant de 20 à 99 employés ont déclaré qu'elles n'avaient pas la capacité de s'endetter davantage. En revanche, 6,6 % des entreprises comptant 100 employés ou plus ont déclaré ne pas être en mesure de s'endetter davantage. En comparaison, plus des deux cinquièmes (42,9 %) des entreprises de toutes tailles ont déclaré qu'elles ne souhaitaient pas s'endetter davantage.

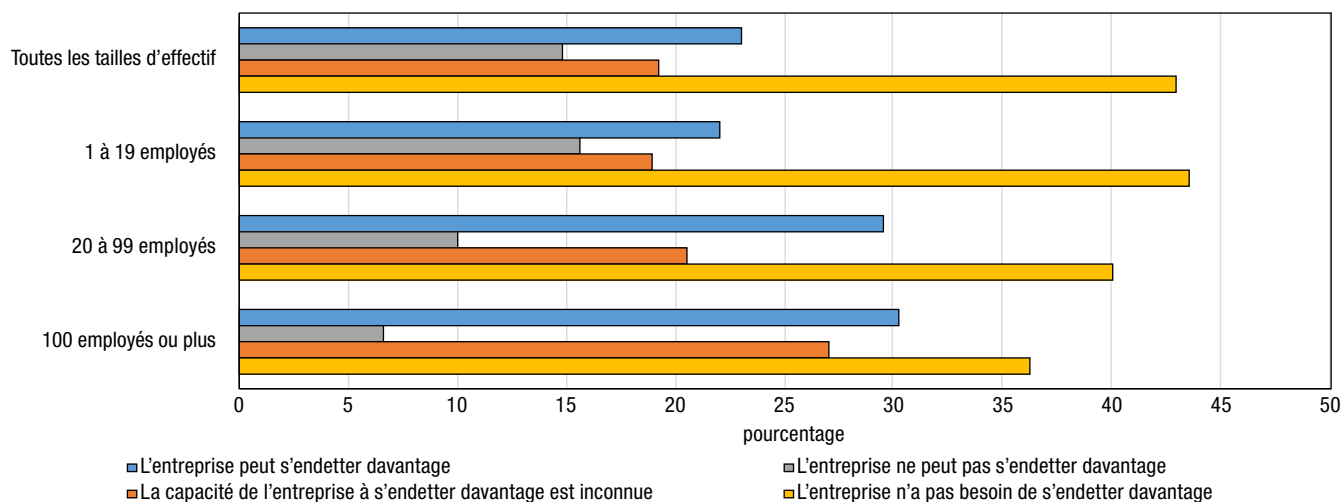
6. On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisme envisageaient l'adoption ou l'intégration de logiciels ou de matériel utilisant l'intelligence artificielle, la robotique, l'automatisation de certaines tâches, l'infonuagique, les outils de collaboration, les outils logiciels de sécurité, les logiciels ou les bases de données à des fins autres que le télétravail et les ventes en ligne, ou de la technologie numérique pour déplacer en ligne des activités commerciales ou des ventes au cours des 12 prochains mois.





Graphique 2
Capacité des entreprises de s'endetter davantage

Taille d'effectif



Note : On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisme avait la capacité de s'endetter davantage.
Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 (tableau 33-10-0354-01).

Parmi celles qui ont déclaré qu'elles n'avaient pas la capacité de s'endetter davantage, les raisons les plus fréquemment invoquées étaient le manque de confiance ou l'incertitude quant aux ventes futures et les flux de trésorerie. Les petites entreprises comptant de 1 à 19 employés étaient moins susceptibles de déclarer les flux de trésorerie comme raison (45,9 %), comparativement aux grandes entreprises comptant de 20 à 99 employés (60,7 %) ou 100 employés ou plus (67,7 %). Toutefois, les petites entreprises comptant de 1 à 19 employés étaient plus susceptibles de déclarer le manque de confiance ou l'incertitude quant aux ventes futures comme raison (57,2 %), comparativement aux grandes entreprises comptant de 20 à 99 employés (44,1 %) et 100 employés ou plus (53,3 %).

Environ un cinquième des entreprises comptant de 1 à 19 employés (23,1 %) et de 20 à 99 employés (17,8 %) s'attendaient à ce que le maintien de flux de trésorerie suffisants constitue un obstacle au cours des trois prochains mois. À l'inverse, 9,3 % des entreprises comptant 100 employés ou plus ont déclaré avoir des préoccupations semblables.

Plus des deux tiers (67,6 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés et moins des trois quarts (74,3 %) de celles comptant de 20 à 99 employés ont déclaré qu'elles pouvaient continuer leurs activités pendant 12 mois ou plus avant d'envisager la fermeture ou la faillite, comparativement à près des quatre cinquièmes (79,2 %) des entreprises comptant 100 employés ou plus.

Près des trois quarts (74,0 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés et les quatre cinquièmes (81,6 %) de celles comptant de 20 à 99 employés ont déclaré avoir les liquidités ou les actifs liquides nécessaires pour continuer leurs activités, comparativement à 85,0 % des entreprises comptant 100 employés ou plus.



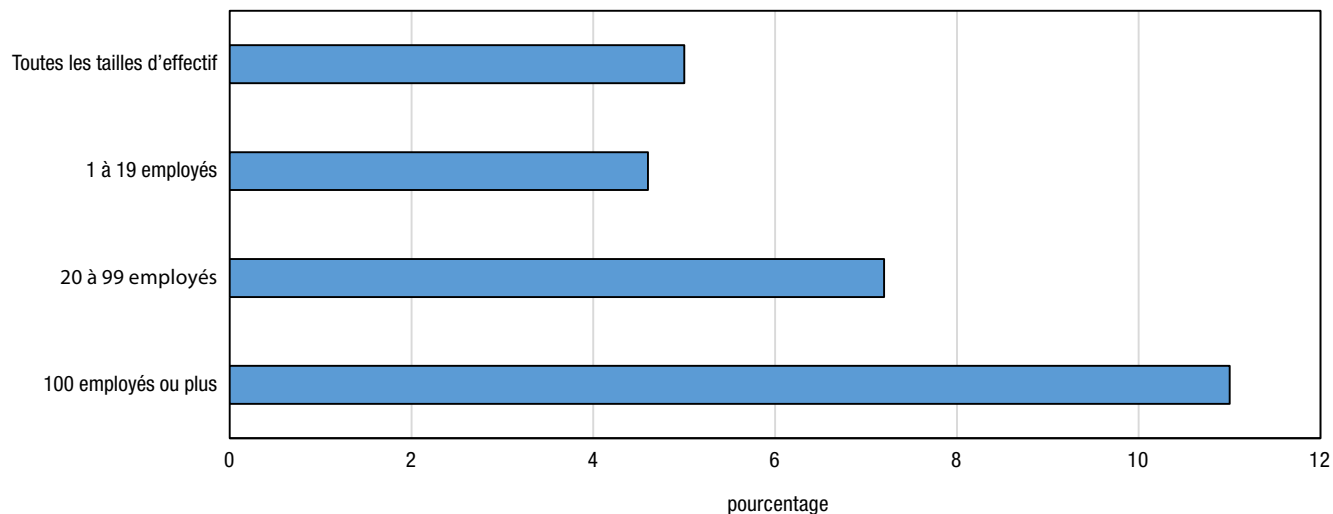
Les petites entreprises sont moins susceptibles de se concentrer sur les exportations

En 2019, 50 542 établissements canadiens ont exporté des biens d'une valeur totalisant 533,3 milliards de dollars. Les petites et moyennes entreprises (PME) ont contribué pour 37,7 % à la valeur totale des exportations de biens, alors que la contribution des entreprises comptants de 1 à 99 employés était de 16,6 %. En 2020, la principale destination des exportations canadiennes était les États-Unis, suivi de la Chine et du Royaume-Uni⁷.

Les petites entreprises étaient moins susceptibles de se concentrer sur une activité internationale au cours des 12 prochains mois⁸. En effet, 1 entreprise sur 10 (11,1 %) comptant de 1 à 19 employés et 14,2 % de celles comptant de 20 à 99 employés ont déclaré avoir l'intention de se concentrer sur une activité internationale au cours des 12 prochains mois, comparativement au cinquième (20,3 %) des entreprises comptant 100 employés ou plus. Si les entreprises ont déclaré qu'elles comptaient se concentrer sur les activités internationales, les petites entreprises étaient moins susceptibles de se concentrer principalement sur les exportations au cours des 12 prochains mois. Alors que 11,0 % des entreprises comptant 100 employés ou plus ont déclaré qu'elles se concentreraient principalement sur les exportations au cours des 12 prochains mois, 4,6 % des entreprises comptant de 1 à 19 employés et 7,2 % de celles comptant de 20 à 99 employés ont déclaré la même chose.

Graphique 3
Entreprises prévoyant se concentrer principalement sur les exportations au cours des 12 prochains mois

Taille d'effectif



Note : On a demandé aux répondants le type d'activité internationale sur lequel l'entreprise ou l'organisation comptait se concentrer principalement au cours des 12 prochains mois.
Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 (tableau 33-10-0347-01).

7. Statistique Canada. (2021). [Tableau 12-10-0095-01](#) : Commerce des biens selon les caractéristiques des exportateurs, selon le niveau d'emploi de l'entreprise et le pays de destination [tableau de données].
8. On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisation prévoyait se concentrer sur un type d'activité internationale en particulier au cours des 12 prochains mois, notamment les exportations, les importations, les investissements sur les marchés internationaux ou l'attraction d'investissements provenant de marchés internationaux.

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Parmi les entreprises qui comptent se concentrer sur une activité internationale au cours des 12 prochains mois, la majorité envisage de le faire sur le marché international des États-Unis. Les entreprises comptant de 1 à 19 employés (52,8 %), de 20 à 99 employés (70,0 %) et 100 employés ou plus (63,6 %) ont déclaré qu'elles envisageaient de se concentrer principalement sur les États-Unis en tant que marché international. Par ailleurs, une plus faible proportion des entreprises comptant de 1 à 19 employés (15,4 %), de 20 à 99 employés (13,5 %) et 100 employés ou plus (14,1 %) envisagent de se concentrer sur l'Asie. De plus, une plus faible proportion des entreprises comptant de 1 à 19 employés (16,8 %), de 20 à 99 employés (8,6 %) et 100 employés ou plus (11,4 %) envisagent de se concentrer sur l'Europe.

Les petites entreprises demandent des conseils et interagissent avec de nouveaux clients différemment des grandes entreprises

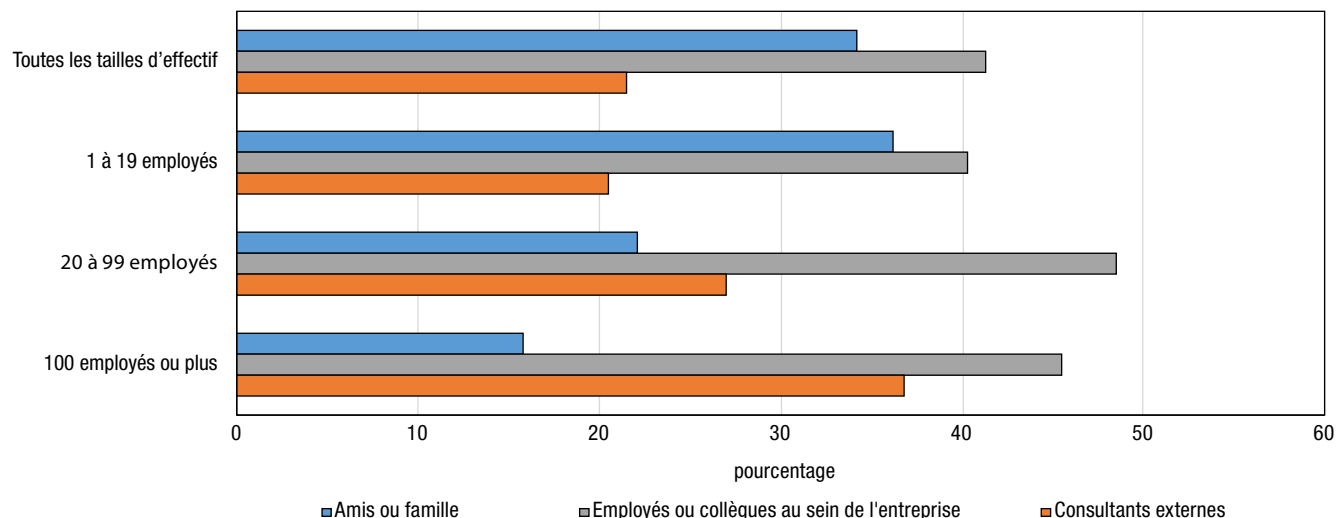
Les petites entreprises étaient plus susceptibles de consulter leurs amis ou leur famille pour obtenir des conseils sur les possibilités ou les défis d'affaires. Plus du tiers (36,2 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés ont déclaré qu'elles consulteraient des amis ou des membres de leur famille pour obtenir des conseils au cours des 12 prochains mois, comparativement au cinquième des entreprises comptant de 20 à 99 employés (22,1 %) et 100 employés ou plus (15,8 %).

Toutefois, les petites entreprises étaient moins susceptibles de consulter des employés ou des collègues et des consultants externes. Les deux cinquièmes (40,3 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés ont déclaré qu'elles demanderaient des conseils à des employés ou à des collègues au sein de l'entreprise, comparativement à moins de la moitié des entreprises comptant de 20 à 99 employés (48,5 %) et 100 employés ou plus (45,5 %). Le cinquième (20,5 %) des entreprises comptant de 1 à 19 employés et plus du quart (27,0 %) de celles comptant de 20 à 99 employés ont déclaré qu'elles feraient appel aux services de consultants externes pour obtenir des conseils d'affaires, comparativement à plus du tiers (36,8 %) des entreprises comptant 100 employés ou plus.



Graphique 4
Sources qui seraient consultées par les entreprises au cours des 12 prochains mois

Taille d'effectif



Note : On a demandé aux répondants si l'entreprise ou l'organisation comptait consulter des personnes-ressources pour obtenir des conseils sur les possibilités ou les défis d'affaires au cours des 12 prochains mois.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 (tableau 33-10-0349-01).

Les petites entreprises étaient moins susceptibles de joindre des clients ou des partenaires nouveaux ou existants sur les marchés intérieurs et internationaux au moyen de connexions virtuelles. Plus de 1 entreprise sur 10 (12,4 %) comptant de 1 à 19 employés a accédé à de nouveaux marchés intérieurs au moyen de connexions virtuelles et le quart (25,5 %) a accédé à des marchés intérieurs existants, tandis qu'une plus grande proportion d'entreprises comptant 100 employés ou plus ont accédé à de nouveaux marchés intérieurs (21,8 %) et à des marchés intérieurs existants (43,7 %) respectivement. De plus, 4,7 % des entreprises comptant de 1 à 19 employés ont accédé à de nouveaux marchés internationaux au moyen de connexions virtuelles et que 5,5 % d'entre elles ont accédé à des marchés internationaux existants, une plus grande proportion d'entreprises comptant 100 employés ou plus ont accédé à de nouveaux marchés internationaux (8,2 %) et à des marchés internationaux existants (14,6 %) respectivement.

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Méthodologie

Du 1 avril au 6 mai 2021, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à participer à un questionnaire en ligne portant sur la façon dont la COVID-19 touche leurs affaires ainsi que sur leurs attentes pour la suite des choses. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises utilise un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour cette itération de l'enquête est de 34 169 et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 16 937 entreprises.

Références

Statistique Canada. (2021). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021.

